

# POURQUOI REJOINDRE L'ÉCOLE DES MOUSSES?

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la Marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

## UNE ANNÉE SCOLAIRE HORS DU COMMUN

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

### LES +

- Scolarité gratuite et hors du commun,
- Sous statut militaire,
- Port de l'uniforme,
- Nourris et logés gratuitement (internat),
- Billets de train à tarif préférentiel,
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net.

### → CONDITIONS POUR POSTULER

Niveau d'études : 3<sup>e</sup> ou 2<sup>nd</sup>e

Être de nationalité française

Âge : de 16 à moins de 18 ans  
au 1<sup>er</sup> septembre de l'année d'entrée

Être physiquement et médicalement apte

Savoir nager

Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).



Renseignements auprès du Cirfa de Saint Briec

02 96 01 58 19

[cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr)